

Justificatif généré le 09/02/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 09/02/2023

Département : (93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301534519939-2023J00072_2023-01-24

N° d'annonce : 19301534519939-2023J00072_2023-01-24

AMC

Société à responsabilité limitée

Centre Commercial le Millénaire, Zac Canal-Porte d'Aubervilliers, Rue de la Gare, 93300 Aubervilliers

R.C.S. : BOBIGNY 439 009 515

Activité : commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 24 janvier 2023

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 novembre 2022, désignant liquidateur M^e Legras De Grandcourt Patrick 99 Rue Pierre SEMARD 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.